



Les Archers de la Terre Brûlée - Section du C.O. Ulis

Organisent un concours TAE National – individuel.

Dimanche 04 juillet 2021

Sélectif au Championnat de France

Adresse : ZI de Courtabœuf : 4, avenue du Hoggar 91940 les Ulis

Gps : 48.68469 lat / 2.201155 long – **privilégier le covoiturage.**

	Départ N° 1 Dimanche	Départ N° 2 Dimanche
Ouverture du greffe	7 h 30	13 h 30
Contrôle du matériel	8 h 15	14 h 15
Début d'échauffement	8 h 30	14 h 30
Début des tirs	9 h 00	15 h 00
3 volées d'échauffement – rythme A-CD / AB-C 2 fois : 6 volées * 6 flèches		

Arbitre responsable : Mâamoun Bernichi

Précision importante : le document joint ci-après est à **remettre à chacun des participants**

Conformément aux règles sanitaires de la FFTA, pas de podium ni de récompense.

En contrepartie, chaque archer se verra offrir un cadeau de la part des Archers de la Terre Brûlée lors du passage au greffe.

Distances : 20 cibles, 3 archers par cible soit 60 archers maximum par départ, répartition :

Blasons Ø122 - **Cadets à S3** - 50m / Classiques et Poulies / 16 cibles soit 48 archers

Blasons Ø80 - **Minimes** - 30 m / 2 cibles soit 6 archers

Blasons Ø80 - **Benjamins** - 20 m / 2 cibles soit 6 archers

Inscription : 9 euros toutes catégories à 50 m – 7 euros benjamins et minimes

Réservations retenues dans l'ordre d'arrivée des mails à l'adresse : concours.atb@gmail.com

Confirmation : après réception du chèque de réservation, **avant le 30/06/2021** à l'adresse figurant sur la fiche d'inscription.

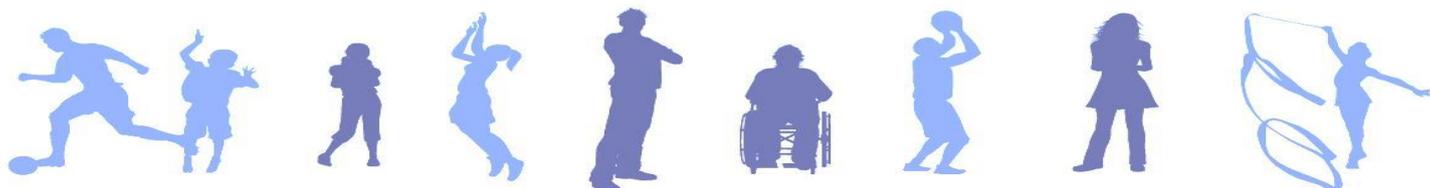
En cas d'annulation d'une participation, merci de prévenir suffisamment à l'avance pour remplacer le vide en cas de liste d'attente.

Licence 2021 à jour et/ou justificatif d'identité.

Tenue blanche ou de Compagnie appréciée.

Masques et flacon de gel hydroalcoolique personnels obligatoires pour tous

BUFFET A VOTRE DISPOSITION TOUTE LA JOURNEE avec restrictions sanitaires.





REGLES SANITAIRES A RESPECTER PAR TOUS LES PARTICIPANTS

PREAMBULE :

Le présent mandat est établi en fonction des règles sanitaires édictées par la FFTA, lors du dernier comité directeur du 12 mai 2021. Tout peut encore changer dans un sens ou dans l'autre, en fonction des dispositions fédérales, municipales ou autres.

Sur la feuille d'inscription, il sera demandé, pour tous les présents, un N° de téléphone, données qui ne seront pas utilisées à d'autres fins que la prévention et seront détruites après 14 jours suivants la compétition.

Si de nouvelles mesures sont décidées après la communication du mandat, vous serez avertis en consultant notre site <http://www.archers-lesulis.fr> et les modifications seront affichées sur le terrain.

ACCUEIL - GREFFE

Inscription préalable obligatoire (pas d'inscription au dernier moment au greffe)

Suivre les sens de passage.

Chaque archer doit apporter :

- Un flacon personnel de gel hydroalcoolique
- Son propre stylo pour marquer ses points et ses impacts

DESINFECTION DES MAINS ET MATERIELS

Compte tenu de la désinfection du matériel obligatoire entre les départs, il n'y aura ni table, ni chaise qui seront mis à la disposition des archers. **Chacun prendra soin d'apporter sa propre chaise**

BUVETTE

Dans le respect des protocoles métiers de l'hôtellerie

Suivre le sens de passage et passer au préalable par la zone caisse pour prendre des tickets et partir aussitôt servi (ne pas attendre ses amis) mettre les déchets dans les poubelles et se désinfecter les mains

PAS DE TIR (NE CHANGERA PAS)

Pas de zone d'échauffement, mais 3 volées d'essai ; Rythme AB / C et A / CD

Une distance de 1m25 entre les archers sur le pas de tir : un archer (A ou C) seul se place au milieu ; deux archers sur le pas de tir doivent se mettre sur les marques de chaque côté du centre de la cible

PORT DU MASQUE

Obligatoire pour tout le monde présent

Il peut être enlevé sur le pas de tir et immédiatement remis en quittant le pas de tir

CIBLES / RETRAIT DES FLECHES.

Les archers marquent et retirent eux-mêmes leurs flèches

Avant de retirer les flèches et le blason les archers se désinfectent les mains avec leur propre gel

Devant les cibles respecter les lignes des 1,5m (le marqueur ou l'arbitre) et 3m (les autres archers)

ACCOMPAGNATEURS- PUBLIC

1 entraîneur pour 4 archers par club au maximum.

Pour les mineurs, un seul parent et à l'arrière de la ligne des tentes

